

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 28 mai

Performance et gouvernance de l'entreprise

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Dans le contexte actuel de crise, la méconnaissance du monde de l'entreprise est propice aux anathèmes et aux raccourcis sur leur rôle, alors qu'elles sont la seule source de création de richesse. Pourtant, l'amélioration de la performance et de la gouvernance de l'entreprise constitue un enjeu majeur, puisqu'il s'agit là du moyen de lui permettre d'être encore plus soucieuse de l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires, de ses salariés et de son environnement.

Pour ce qui concerne la performance, il s'agit d'un véritable ressort de compétitivité. Outre-mer, cet enjeu est important pour créer un modèle de développement repensé dans nos territoires qui doit pouvoir compter sur des entreprises qui créent de la valeur ajoutée et de la croissance. D'ailleurs, elles font déjà preuve de dynamisme et possèdent de solides atouts.

Pour autant, ces petites entreprises - dont la taille moyenne en nombre de salariés est près de deux fois plus petite que celle observée sur la France entière - et confrontées à la forte concurrence des États voisins, évoluent dans un contexte difficile. Par rapport à l'Hexagone, leur part en difficulté est plus élevée.

Ces éléments renvoient au problème de sous-capitalisation des entreprises, bien identifié dans l'avis. Il faut, d'ailleurs, rappeler que l'ouverture du capital à des tiers est encore trop peu favorisée dans notre pays. Là encore, la capacité à lever des fonds et financer des projets de long terme constitue une vraie problématique Outre-mer. Dans ce contexte, il est primordial que les TPE/PME soient particulièrement accompagnées tout au long de leurs projets de développement par les investisseurs tels qu'OSEO, l'ADF, la BPI, les organismes de caution...

Pour ce qui concerne la gouvernance, qui constitue un des axes importants de l'avis, l'association et la participation des salariés doivent être encouragées car elles permettent une meilleure organisation du travail et favorisent l'innovation technique.

Le groupe a voté l'avis.